

# Next Edge AHL Fund

États financiers semestriels non audités – 2018  
Au 30 juin 2018 et pour le semestre clos à cette date



**Next Edge AHL Fund**  
**États financiers semestriels non audités**  
**30 juin 2018**

**Table des matières**

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière..... 2

États de la situation financière..... 3

États du résultat global ..... 5

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ..... 7

Tableaux des flux de trésorerie ..... 9

Inventaire du portefeuille..... 10

Notes des états financiers ..... 14

Renseignements généraux..... 27

## Next Edge AHL Fund

### Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart  
Chef de la direction



David Scobie  
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.  
Le 29 août 2018

## Next Edge AHL Fund

### États de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		25 851 990	30 227 756
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Placement dans le fonds sous-jacent	4, 7	19 422 384	23 024 856
Souscriptions à recevoir		5 000	56 000
		<b>45 279 374</b>	<b>53 308 612</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Rachats à payer	9	1 002 277	224 789
Frais de gestion à payer		3 683	2 193
Taxe de vente harmonisée à payer		4 697	4 046
Charges à payer		7 954	1 781
		<b>1 018 611</b>	<b>232 809</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>44 260 763</b>	<b>53 075 803</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>			
	10		
Catégorie A		15 482 085	18 213 427
Catégorie B		2 282 717	2 831 524
Catégorie C		1 131 451	1 659 036
Catégorie F		12 150 283	14 092 543
Catégorie G		332 375	441 955
Catégorie H		2 393 986	3 608 340
Catégorie J		2 022 417	2 521 699
Catégorie K		284 187	348 781
Catégorie L		675 245	714 979
Catégorie M		7 506 017	8 643 519
		<b>44 260 763</b>	<b>53 075 803</b>

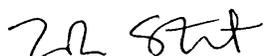
*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# Next Edge AHL Fund

## États de la situation financière (non audité) (suite)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie</b>		
Catégorie A	1 612 893	1 794 336
Catégorie B	238 434	279 479
Catégorie C	118 228	163 771
Catégorie F	1 127 897	1 245 134
Catégorie G	38 247	48 074
Catégorie H	215 505	310 848
Catégorie J	219 482	264 715
Catégorie K	29 509	35 234
Catégorie L	59 044	59 404
Catégorie M	615 019	677 588
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
<b>par part</b>		
Catégorie A	9,60	10,15
Catégorie B	9,57	10,13
Catégorie C	9,57	10,13
Catégorie F	10,77	11,32
Catégorie G	8,69	9,19
Catégorie H	11,11	11,61
Catégorie J	9,21	9,53
Catégorie K	9,63	9,90
Catégorie L	11,44	12,04
Catégorie M	12,20	12,76

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart  
Chef de la direction



David Scobie  
Chef de l'exploitation

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Next Edge AHL Fund

### États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2018	2017
<b>Produits</b>	8		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		181 646	272 927
Autres variations de la juste valeur des placements			
Profit net réalisé (perte nette réalisée)		261 201	(1 333 490)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente		(2 397 385)	58 074
Pertes nettes sur les placements		(2 136 184)	(1 275 416)
<b>Total des pertes</b>		<b>(1 954 538)</b>	<b>(1 002 489)</b>
<b>Charges</b>	12		
Frais de gestion	13	330 865	466 782
Charges d'exploitation générales		120 403	161 883
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		15 932	17 684
Honoraires d'audit		18 098	16 575
Honoraires juridiques		27 855	34 072
Honoraires du comité d'examen indépendant	13	17 932	23 578
Taxe de vente harmonisée		47 070	72 652
Droits de garde		6 668	12 421
Coûts de transaction		424	658
<b>Total des charges</b>		<b>585 247</b>	<b>806 305</b>
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>(2 539 785)</b>	<b>(1 808 793)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Next Edge AHL Fund

## États du résultat global (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2018	2017
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
<b>par catégorie</b>		
Catégorie A	(999 074)	(680 991)
Catégorie B	(129 552)	(174 844)
Catégorie C	(65 858)	(97 372)
Catégorie F	(672 940)	(405 270)
Catégorie G	(22 872)	(22 074)
Catégorie H	(149 909)	(84 612)
Catégorie J	(74 384)	(78 995)
Catégorie K	(8 372)	(11 465)
Catégorie L	(35 696)	(33 643)
Catégorie M	(381 128)	(219 527)
	<b>(2 539 785)</b>	<b>(1 808 793)</b>
<b>Nombre moyen de parts en circulation</b>		
Catégorie A	1 737 619	2 264 573
Catégorie B	251 865	536 681
Catégorie C	130 370	298 526
Catégorie F	1 197 456	1 354 479
Catégorie G	42 844	70 946
Catégorie H	255 210	320 538
Catégorie J	240 143	428 241
Catégorie K	31 380	68 295
Catégorie L	59 275	92 650
Catégorie M	655 926	778 150
<b>Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
<b>par part</b>		
Catégorie A	(0,57)	(0,30)
Catégorie B	(0,51)	(0,33)
Catégorie C	(0,51)	(0,33)
Catégorie F	(0,56)	(0,30)
Catégorie G	(0,53)	(0,31)
Catégorie H	(0,59)	(0,26)
Catégorie J	(0,31)	(0,18)
Catégorie K	(0,27)	(0,17)
Catégorie L	(0,60)	(0,36)
Catégorie M	(0,58)	(0,28)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Next Edge AHL Fund

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Catégorie A</b>		
Début de la période	18 213 427	27 045 401
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(999 074)	(680 991)
Produit de l'émission de parts	727 539	1 406 566
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(2 459 807)	(8 934 586)
Fin de la période	15 482 085	18 836 390
<b>Catégorie B</b>		
Début de la période	2 831 524	5 859 889
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(129 552)	(174 844)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(419 255)	(1 303 320)
Fin de la période	2 282 717	4 381 725
<b>Catégorie C</b>		
Début de la période	1 659 036	3 263 920
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(65 858)	(97 372)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(461 727)	(780 023)
Fin de la période	1 131 451	2 386 525
<b>Catégorie F</b>		
Début de la période	14 092 543	15 928 754
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(672 940)	(405 270)
Produit de l'émission de parts	1 331 961	1 435 247
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(2 601 281)	(3 699 362)
Fin de la période	12 150 283	13 259 369
<b>Catégorie G</b>		
Début de la période	441 955	708 398
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(22 872)	(22 074)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(86 708)	(151 873)
Fin de la période	332 375	534 451

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Next Edge AHL Fund

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2018	2017
<b>Catégorie H</b>		
Début de la période	3 608 340	3 562 642
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(149 909)	(84 612)
Produit de l'émission de parts	-	6 229
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 064 445)	(95 826)
Fin de la période	2 393 986	3 388 433
<b>Catégorie J</b>		
Début de la période	2 521 699	4 698 441
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(74 384)	(78 995)
Produit de l'émission de parts	-	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(424 898)	(1 463 619)
Fin de la période	2 022 417	3 155 827
<b>Catégorie K</b>		
Début de la période	348 781	778 218
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(8 372)	(11 465)
Produit de l'émission de parts	13 880	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(70 102)	(250 129)
Fin de la période	284 187	516 624
<b>Catégorie L</b>		
Début de la période	714 979	1 057 676
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(35 696)	(33 643)
Produit de l'émission de parts	-	28 070
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(4 038)	(6 562)
Fin de la période	675 245	1 045 541
<b>Catégorie M</b>		
Début de la période	8 643 519	9 959 783
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(381 128)	(219 527)
Produit de l'émission de parts	126 000	667 568
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(882 374)	(1 563 065)
Fin de la période	7 506 017	8 844 759

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Next Edge AHL Fund

### Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 539 785)	(1 808 793)
<b>Ajustements afin de rapprocher la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>		
Produit de la vente de placements	7 637 512	10 349 455
Achat de placements	(6 171 224)	(10 062 980)
Variation de la plus-value latente des placements et des dérivés	2 397 385	(58 074)
(Perte nette réalisée) profit net réalisé sur les placements	(261 201)	1 333 490
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer	8 314	(36 383)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 071 001</b>	<b>(283 285)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 250 380	3 557 280
Montant versé au rachat de parts rachetables	(7 697 147)	(18 622 027)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(5 446 767)</b>	<b>(15 064 747)</b>
Diminution nette de la trésorerie	(4 375 766)	(15 348 032)
Trésorerie au début de la période	30 227 756	50 207 402
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>25 851 990</b>	<b>34 859 370</b>
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	25 851 990	34 859 370
Intérêts reçus	181 646	272 927

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Next Edge AHL Fund

### Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2018

La juste valeur totale des placements du Fonds est fondée sur le placement du Fonds dans Man AHL DP Limited (le «fonds sous-jacent»), société exonérée à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois des Îles Caïmans (se reporter à la note 4 des états financiers).

Nombre d'actions	Nom	Coût moyen (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)
122 601	Man AHL DP Limited - actions de catégorie A en \$ CA	20 501 182	18 739 632
4 128	Man AHL DP Limited - actions de catégorie C en \$ CA	736 118	682 752
	Placement total dans le fonds sous-jacent	21 237 300	19 422 384
	Trésorerie		25 851 990
	Autres passifs		(1 013 611)
	Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		44 260 763

Le bilan de Man AHL DP Limited au 30 juin 2018 est présenté ci-dessous :

	\$ US	%
Fonds en banque	6 459 436	44 %
Soldes auprès des courtiers	4 424 513	30 %
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	6 797 889	46 %
Autres actifs	8 346	0 %
Soldes à payer à des courtiers	(433 186)	(3) %
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	(2 356 558)	(16) %
Créditeurs et charges à payer	(113 050)	(1) %
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (IFRS)</b>	<b>14 787 390</b>	<b>100 %</b>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (évaluation)	19 422 384	
Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (évaluation) (\$ CA)	19 422 384	
Actions participatives rachetables en circulation - catégorie A	122 601	
Valeur liquidative par action participative rachetable - catégorie A (\$ CA) <sup>1</sup>	152,85	
Nombre d'actions attribuables au Fonds - catégorie A	122 601	
Valeur cumulative des actions attribuables au Fonds - catégorie A (\$ CA)	18 739 632	
Actions participatives rachetables en circulation - catégorie C	4 128	
Valeur liquidative par action participative rachetable - catégorie C (\$ CA) <sup>1</sup>	165,37	
Nombre d'actions attribuables au Fonds - catégorie C	4 128	
Valeur cumulative des actions attribuables au Fonds - catégorie C (\$ CA)	682 752	

1) Les placements se composent surtout de contrats à terme standardisés conclus sur un large éventail de marchés mondiaux, dont ceux des devises, des obligations, des actions, de l'énergie, des métaux et des taux d'intérêt (les «actifs sous-jacents») et leur valeur nominale est bien supérieure au montant du placement, de sorte que le portefeuille se trouve exposé à une forme de levier. Ces contrats à terme standardisés peuvent être achetés ou vendus, engendrant une position acheteur ou vendeur.

2) Il existe une différence entre la valeur liquidative selon les états financiers et la valeur liquidative aux fins des souscriptions et des rachats, calculée conformément à la notice d'offre du fonds sous-jacent. Aux fins des états financiers, les actifs et passifs financiers ont été évalués selon les IFRS.

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Next Edge AHL Fund

### Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Le tableau qui suit présente la répartition des actifs sous-jacents par catégorie d'actifs ainsi que les 25 principaux titres présentés dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds de Man AHL DP Limited disponible sur SEDAR. Les actifs sous-jacents peuvent varier en raison des opérations du portefeuille. Pour plus de précisions, se reporter aux états financiers de Man AHL DP Limited pour le semestre clos le 30 juin 2018 disponibles sur SEDAR.

#### Répartition du portefeuille

<b>Catégorie d'actifs</b>	<b>% de la valeur liquidative<sup>2</sup></b>	<b>Catégorie d'actifs</b>	<b>% de la valeur liquidative<sup>2</sup></b>
<b>Positions acheteur</b>		<b>Positions vendeur</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>3</sup>	70,67 %	Devises	(13,47) %
Fonds	20,33 %	Agriculture	(0,43) %
Devises	16,68 %	Indices boursiers	(0,99) %
Énergie	2,76 %	Métaux	(0,45) %
Taux d'intérêt	2,74 %	Énergie	(0,30) %
Agriculture	2,06 %	Taux d'intérêt	(0,30) %
Métaux	0,73 %		
Indices boursiers	0,68 %		
<b>Total des positions acheteur</b>	<b>116,65 %</b>	<b>Total des positions vendeur</b>	<b>(15,94) %</b>
Total des placements	100,71 %		
Autres passifs nets	(0,71) %		
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>100,00 %</b>		

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Next Edge AHL Fund

### Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

#### 25 principales positions acheteur

Émetteur	% de la valeur liquidative <sup>2</sup>
Placement dans AHL Evolution Ltd. <sup>4</sup>	20,00 %
Contrat de change à terme CAD/USD	1,00 %
Contrat de change à terme USD/GBP	1,00 %
Contrat de change à terme USD/AUD	1,00 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PÉTROLE BRUT WTI, août 2018	0,64 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR MAÏS, décembre 2018	0,64 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PÉTROLE BRUT BRENT, décembre 2020	0,50 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ EURO-BUND, septembre 2018	0,46 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PÉTROLE BRUT BRENT, décembre 2018	0,34 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR INDICE KOSPI2, septembre 2018	0,32 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PÉTROLE BRUT WTI, décembre 2020	0,31 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR BLÉ ROUGE MGE, septembre 2018	0,30 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR MAÏS, septembre 2018	0,28 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ Euro-OAT, septembre 2018	0,27 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR OBLIGATIONS DE LA CORÉE À 3 ANS, septembre 2018	0,22 %
EURO EURIBOR 3 MOIS, septembre 2019	0,21 %
EURO EURIBOR 3 MOIS, juin 2020	0,21 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR NY Harb ULSD, août 2018	0,20 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ EURO-BOBL, septembre 2018	0,17 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR SOYA, novembre 2018	0,17 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR FARINE DE SOYA, décembre 2018	0,17 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR OBLIGATIONS DE L'AUSTRALIE À 3 ANS, septembre 2018	0,15 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR L'ESSENCE DE BASE REFORMULÉE DESTINÉE À ÊTRE MÉLANGÉE À DES COMPOSÉS OXYGÉNÉS, août 2018	0,15 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR CAFÉ «C», septembre 2018	0,15 %
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR INDICE SPI 200, septembre 2018	0,14 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Next Edge AHL Fund

### Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

#### 25 Principales positions vendeur

Émetteur	% de la valeur liquidative <sup>2</sup>
Contrat de change à terme CLP/USD	(2,22) %
Contrat de change à terme ZAR/USD	(1,42) %
Contrat de change à terme RUB/USD	(0,79) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,69) %
Contrat de change à terme EUR/CHF	(0,50) %
Contrat de change à terme GBP/EUR	(0,45) %
Contrat de change à terme SEK/EUR	(0,38) %
Contrat de change à terme PLN/EUR	(0,38) %
Contrat de change à terme JPY/EUR	(0,36) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,33) %
Contrat de change à terme JPY/EUR	(0,28) %
Contrat de change à terme NZD/USD	(0,27) %
Contrat à terme argent/USD	(0,24) %
Contrat de change à terme NZD/USD	(0,23) %
Contrat de change à terme CAD/EUR	(0,23) %
Contrat de change à terme AUD/EUR	(0,23) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,23) %
Contrat de change à terme CLP/USD	(0,23) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR COTON No 2, décembre 2018	(0,18) %
Russell 2000 E-Mini, septembre 2018	(0,18) %
Contrat de change à terme AUD/EUR	(0,17) %
Contrat de change à terme PLN/EUR	(0,16) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR INDICE S&P 500 E-MINI, septembre 2018	(0,16) %
Contrat de change à terme CAD/USD	(0,14) %
Contrat de change à terme CNH/USD	(0,14) %

#### Valeur liquidative totale du fonds sous-jacent

**19 422 384 \$ CA<sup>1</sup>**

- 1) La juste valeur totale des placements du Fonds se rapporte à celle des actions participatives rachetables de catégorie A et de catégorie C émises par Man AHL DP Limited. Au 30 juin 2018, 122 601 actions de catégorie A d'une valeur liquidative d'environ 18,7 millions de dollars représentant la totalité des actions de catégorie A en circulation et 4 128 actions de catégorie C d'une valeur liquidative d'environ 0,7 million de dollars représentant la totalité des actions de catégorie C en circulation ont été émises au Fonds.
- 2) Le pourcentage de l'actif net de la catégorie d'actif correspond à la marge au comptant à donner en garantie des placements en question. Les besoins de trésorerie ont ensuite été convertis en pourcentage de la valeur liquidative de Man AHL DP Limited. Les placements de Man AHL DP Limited se composent surtout de contrats à terme standardisés dans le portefeuille AHL conclus sur un large éventail de marchés mondiaux, dont ceux des devises, des obligations, des actions, de l'énergie, des marchandises agricoles, des métaux et des taux d'intérêt, et leur valeur nominale pourrait être bien supérieure au montant du placement, de sorte que le portefeuille se trouve exposé à une forme de levier financier. Ces contrats à terme standardisés peuvent être achetés ou vendus, engendrant une position acheteur ou vendeur.
- 3) La trésorerie se compose d'espèces sous forme de dépôts bancaires et d'espèces détenues par des courtiers afin de respecter les exigences en matière de marges.
- 4) Le placement dans AHL Evolution Ltd. représente 8,78 % de la valeur liquidative du Next Edge AHL Fund.

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# Next Edge AHL Fund

## Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité)

### 1) RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge AHL Fund (le «Fonds») est un fonds marché à terme structuré comme une fiducie de placement à capital variable constitué sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 12 novembre 2009 et modifiée le 27 juin 2014.

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp. L'agent des transferts, le dépositaire, l'agent d'évaluation et l'administrateur du Fonds est RBC Investor & Treasury Services. Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada.

Le Fonds a pour objectif d'offrir aux porteurs des parts (les «porteurs de parts») la possibilité de réaliser une plus-value du capital grâce à des rendements ayant une faible corrélation avec des titres de participation et des titres obligataires de type traditionnel. Le Fonds vise à offrir une diversification accrue et un profil risque-rendement amélioré en comparaison des portefeuilles de placement traditionnels.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'instruments financiers (les «actifs sous-jacents») sur un large éventail de marchés mondiaux, notamment ceux des actions, des obligations, des devises, des taux d'intérêt à court terme, de l'énergie, des métaux et des marchandises agricoles, géré par AHL Partners LLP (le «gestionnaire de placements» ou «AHL»), division de Man Group plc, dans le cadre d'un programme de négociation qui consiste principalement à suivre les tendances (le «programme diversifié d'AHL»). Le programme diversifié d'AHL est mis en application et géré par le gestionnaire de placements.

Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

L'inventaire du portefeuille du Fonds est présenté au 30 juin 2018. Les états de la situation financière sont présentés aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, sauf pour les catégories créées au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création, selon le cas, jusqu'au 30 juin 2018 ou 2017.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 29 août 2018.

### 2) BASE D'ÉTABLISSEMENT ET ADOPTION DES IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

#### **IFRS 9, Instruments financiers**

##### Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés aux états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

##### Transition à IFRS 9

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon cette nouvelle norme, les actifs sont comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net («JVRN»), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable.

Le classement et l'évaluation des passifs demeurent essentiellement inchangés, sauf pour ce qui est des passifs comptabilisés à la JVRN. Pour ces passifs, les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global à moins qu'elles aient une incidence sur les montants comptabilisés en résultat net.

Lors de la transition à IFRS 9, les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds préalablement classés à la JVRN aux termes d'IAS 39 ont continué d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (ou selon toute autre catégorie de classement spécifique déterminée). Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques mesurées pour tout actif ou passif financier lors de la transition à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur l'actif net ou sur les résultats du Fonds. L'adoption d'IFRS 9 a également été appliquée de manière rétrospective et n'a entraîné aucun changement pour la période précédente.

##### Classement et évaluation

En vertu d'IFRS 9, les catégories de classement et d'évaluation sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») et à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). En vertu d'IFRS 9, le modèle économique utilisé pour gérer les instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à ces instruments financiers doivent être pris en considération pour déterminer les catégories de classement et d'évaluation. Le Fonds a effectué une évaluation du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels et l'application des exigences de

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

classification et d'évaluation d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur ses états de la situation financière.

Selon le modèle économique adopté par le Fonds, les actifs financiers sont gérés dans le but de générer des flux de trésorerie de la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur de ces actifs, et ceux-ci sont gérés de manière à réaliser cette juste valeur. Le modèle économique repose sur la catégorie de classification et d'évaluation des actifs financiers à la JVRN. Le Fonds prévoit continuer d'évaluer à la JVRN tous les actifs financiers actuellement comptabilisés à la juste valeur. Les titres de créance devraient continuer d'être évalués à la JVRN en vertu d'IFRS 9 étant donné que le Fonds ne s'attend pas à détenir ces actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de son modèle économique. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds, mais plutôt accessoire.

Les prêts et les créances clients sont détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels et ils devraient donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Ainsi, le Fonds s'attend à ce que les prêts et les créances clients continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

#### Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des prêts et des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, tous les prêts et créances doivent être réglés dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Compte tenu de l'exposition limitée du Fonds au risque de crédit, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences importantes sur les états financiers.

### 3) RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent est classé à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

#### Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

La juste valeur du placement dans le fonds sous-jacent est évaluée à la valeur liquidative déclarée par le gestionnaire du fonds sous-jacent, qui équivaut au produit que le Fonds tirerait du rachat de toute action du fonds sous-jacent.

#### **Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables**

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la date de clôture le lundi de chaque semaine, ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation»), est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus («valeur liquidative par part»). La valeur liquidative et la valeur liquidative par part, à la date d'évaluation pertinente, sont calculées par l'agent d'évaluation le ou vers le quatrième jour ouvrable suivant la date d'évaluation pertinente.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

#### **Opérations de placement et comptabilisation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé lorsqu'il est réalisé.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de l'exercice.

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

#### **Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

Les transactions effectuées au cours de l'exercice, y compris l'achat et la vente de titres, et les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de présentation de l'information financière.

Les profits et les pertes de change sur les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en résultat net dans les états du résultat global à titre de «profit net réalisé (perte nette réalisée)».

#### **Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

#### **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

#### **Attribution de produits et de charges**

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

#### **Imposition**

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 11, *Impôts sur le revenu*.

# Next Edge AHL Fund

## Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

### 4) PRÉSENTATION DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT DU FONDS SOUS-JACENT

Le Fonds investit dans les actifs sous-jacents par l'entremise de son placement dans Man AHL DP Limited («AHL DP Limited» ou le «fonds sous-jacent»), société exonérée à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois des îles Caïmans. AHL DP Limited a acquis les actifs sous-jacents et les conserve.

Le rendement pour le Fonds et, par conséquent, pour les porteurs de parts dépendra du rendement du fonds sous-jacent, lequel sera fondé à son tour sur le rendement des actifs sous-jacents. Les stratégies de placement auxquelles le gestionnaire de placements a recours comprennent la conclusion de contrats à terme standardisés et de contrats à terme ainsi que des placements dans d'autres instruments financiers.

Le rendement pour les porteurs de parts de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C, de catégorie F, de catégorie G, de catégorie H, de catégorie L et de catégorie M se rapporte à celui des actions participatives rachetables de catégorie A en dollars canadiens (les «actions de catégorie A») émises par le fonds sous-jacent. Le rendement pour les porteurs de parts de catégorie J et de catégorie K se rapporte à celui des actions participatives rachetables de catégorie C en dollars canadiens (les «actions de catégorie C») émises par le fonds sous-jacent. Les actions de catégorie A et de catégorie C émises par le fonds sous-jacent ont différents frais de gestion, qui atteignent respectivement environ 2,00 % et 1,00 % de la valeur liquidative par année.

Au 30 juin 2018, le Fonds détenait 122 601 actions de catégorie A (124 625 au 31 décembre 2017) et 4 128 actions de catégorie C (4 507 au 31 décembre 2017) du fonds sous-jacent, soit respectivement 100 % et 100 % (respectivement 100 % et 100 % au 31 décembre 2017) des actions émises de chaque catégorie.

### 5) NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Il n'y avait aucune norme publiée mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

### 6) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### Évaluation à titre d'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'entité d'investissement selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, doivent évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services de placement;
- une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objectif d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value en capital, de revenu de placement ou des deux;
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements à la juste valeur.

Le prospectus du Fonds précise quel est le but de fournir des services de gestion de placement aux investisseurs, ce qui comprend le fait d'investir dans AHL DP Limited afin de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital.

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Le Fonds présente de l'information à ses investisseurs sur une base mensuelle au moyen de rapports d'information, et à sa direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont comptabilisés dans les états financiers du Fonds à la juste valeur dans la mesure permise par les IFRS. Le Fonds dispose d'une stratégie de sortie clairement documentée pour l'ensemble de ses placements.

Le gestionnaire a en outre conclu que le Fonds respecte les caractéristiques supplémentaires d'une entité d'investissement : il détient plus d'un placement sous-jacent; les placements sous-jacents sont surtout sous forme d'actions, d'obligations, de devises, de taux d'intérêt à court terme, de contrats d'énergie et de métaux et de contrats de marchandises agricoles; et il obtient des fonds de plus d'un investisseur et les investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées chaque année, si un de ces critères ou caractéristiques vient à changer.

#### 7) RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, le portefeuille du Fonds était composé d'un placement dans le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 - les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 - une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont inobservables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2018, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Placement dans le fonds sous-jacent	-	19 422 384	-	19 422 384

Au 31 décembre 2017, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Placement dans le fonds sous-jacent	-	23 024 856	-	23 024 856

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

#### Placement dans le fonds sous-jacent

Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent est évalué à la valeur liquidative par part déclarée par le gestionnaire du fonds sous-jacent. Cette évaluation représente environ la juste valeur du placement. Comme les données significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent a été classé au niveau 2. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les placements du fonds sous-jacent sont libellés principalement en dollars américains, de sorte que tout rendement provenant de tels placements sera exprimé dans cette devise. Toutefois, la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien et les actions du fonds sous-jacent sont libellées en dollars canadiens. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de change; une fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des placements sous-jacents, indépendamment de leur rendement. Le fonds sous-jacent utilise un programme de couverture pour réduire l'exposition à ce risque.

#### 8) RISQUES LIÉS AU FONDS SOUS-JACENT

Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent l'expose aux risques de Man AHL DP Limited, le fonds sous-jacent. Les risques décrits ci-dessous s'appliquent à Man AHL DP Limited.

Les activités de placement du fonds sous-jacent l'exposent aux divers types de risques qui sont associés aux instruments financiers et aux marchés sur lesquels il investit. Les risques financiers les plus importants auxquels le fonds sous-jacent est exposé sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend le risque de prix d'un titre, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le gestionnaire de placements gère ces risques de façon globale, tout comme les risques liés à ses activités de placement, dans le cadre de sa politique globale en matière de gestion des risques.

Les risques du fonds sous-jacent comme ils sont décrits dans les états financiers au 31 décembre 2017 n'ont pas changé au cours du semestre clos le 30 juin 2018.

#### 9) AUTRES FACTEURS DE RISQUE

En plus des risques auxquels le Fonds est exposé compte tenu de son placement dans le fonds sous-jacent, il existe d'autres risques financiers :

##### **Risque de liquidité du Fonds**

Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, le risque de liquidité consiste en la possibilité que le Fonds ne puisse liquider son placement dans le fonds sous-jacent en vue de répondre aux demandes de rachat de parts des porteurs de parts. Bien que les porteurs de parts puissent demander le rachat de leurs parts, dans certaines conditions les rachats peuvent être limités ou interrompus par le fonds sous-jacent; les rachats des porteurs de parts pourraient de ce fait être temporairement limités ou interrompus.

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

#### 30 juin 2018

<b>Passifs financiers</b>	<b>À vue</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Rachats à payer	1 002 277	-	1 002 277
Frais de gestion à payer	-	3 683	3 683
Taxe de vente harmonisée à payer	-	4 697	4 697
Charges à payer	-	7 954	7 954

#### 31 décembre 2017

<b>Passifs financiers</b>	<b>À vue</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Rachats à payer	224 789	-	224 789
Frais de gestion à payer	-	2 193	2 193
Taxe de vente harmonisée à payer	-	4 046	4 046
Charges à payer	-	1 781	1 781

#### Risque de taux d'intérêt sur la trésorerie

Le Fonds détient de la trésorerie assujettie à des taux d'intérêt variables, ce qui expose le Fonds au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

#### 10) PARTS RACHETABLES

Aux 30 juin 2018 et 2017, et pour les semestres clos à ces dates, le Fonds offrait dix catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie B, les parts de catégorie C, les parts de catégorie F, les parts de catégorie G, les parts de catégorie H, les parts de catégorie J, les parts de catégorie K, les parts de catégorie L et les parts de catégorie M. Les parts pouvaient être achetées selon l'option de la commission de souscription initiale et pouvaient donner droit à des distributions régulières, selon la catégorie de parts achetées. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les frais que doit verser l'investisseur, les frais de gestion payables par le Fonds, les distributions versées sur les parts et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente, les commissions de service et les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Catégorie A</b>		
Solde au début	1 794 336	2 752 906
Parts émises contre espèces	70 419	144 691
Parts rachetées	(251 862)	(908 555)
Solde à la fin	1 612 893	1 989 042
<b>Catégorie B</b>		
Solde au début	279 479	596 901
Parts rachetées	(41 045)	(133 605)
Solde à la fin	238 434	463 296
<b>Catégorie C</b>		
Solde au début	163 771	332 434
Parts rachetées	(45 543)	(80 096)
Solde à la fin	118 228	252 338
<b>Catégorie F</b>		
Solde au début	1 245 134	1 473 118
Parts émises contre espèces	121 931	132 744
Parts rachetées	(239 168)	(342 137)
Solde à la fin	1 127 897	1 263 725
<b>Catégorie G</b>		
Solde au début	48 074	79 602
Parts rachetées	(9 827)	(17 296)
Solde à la fin	38 247	62 306
<b>Catégorie H</b>		
Solde au début	310 848	324 776
Parts émises contre espèces	-	581
Parts rachetées	(95 343)	(8 785)
Solde à la fin	215 505	316 572
<b>Catégorie J</b>		
Solde au début	264 715	505 200
Parts rachetées	(45 233)	(157 666)
Solde à la fin	219 482	347 534

# Next Edge AHL Fund

## Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2018	2017
<b>Catégorie K</b>		
Solde au début	35 234	81 433
Parts émises contre espèces	1 341	-
Parts rachetées	(7 066)	(26 375)
Solde à la fin	29 509	55 058
<b>Catégorie L</b>		
Solde au début	59 404	91 675
Parts émises contre espèces	-	2 432
Parts rachetées	(360)	(555)
Solde à la fin	59 044	93 552
<b>Catégorie M</b>		
Solde au début	677 588	825 803
Parts émises contre espèces	9 578	56 143
Parts rachetées	(72 147)	(130 168)
Solde à la fin	615 019	751 778

### Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds, et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

### 11) IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres compris dans le placement dans le fonds sous-jacent dans le cadre de rachats de parts.

Comme le Fonds ne prévoit pas avoir de revenu, le gestionnaire ne prévoit pas que le Fonds effectuera des distributions à l'égard des catégories de parts. Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2017, le Fonds affichait des pertes autres qu'en capital de 4 022 100 \$ (3 842 873 \$ au 31 décembre 2016), dont une tranche de 515 162 \$ (515 162 \$ au 31 décembre 2016) viendra à échéance en 2030, une tranche de 1 025 001 \$ (1 025 001 \$ au 31 décembre 2016) viendra à échéance en 2031, une tranche de 2 302 710 \$ (2 302 710 \$ au 31 décembre 2016) viendra à échéance en 2033 et une tranche de 179 227 \$ viendra à échéance en 2037, qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir. Le Fonds dispose également de pertes en capital de 26 861 092 \$ (26 861 092 \$ au 31 décembre 2016) qui peuvent être reportées en avant indéfiniment afin de contrebalancer les gains en capital futurs. L'avantage lié à ces pertes, le cas échéant, n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

#### 12) FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A, de catégorie B et de catégorie C; ii) 2,30 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie G; iii) 2,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie J; iv) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie I; v) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F et de catégorie K; vi) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie L; et vii) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie H et de catégorie M, calculés hebdomadairement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales. Les charges d'exploitation générales comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains

## Next Edge AHL Fund

### Notes des états financiers du 30 juin 2018 (non audité) (suite)

services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, les «accords de paiement indirect», dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ne s'appliquaient pas aux commissions et aux coûts de transaction du Fonds.

#### 13) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

##### a) Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 12, *Frais et charges d'exploitation*). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2018 s'est élevé à 330 865 \$ (466 782 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 3 683 \$ au 30 juin 2018 (2 193 \$ au 31 décembre 2017) sont présentés dans les états de la situation financière.

##### b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant pour le semestre clos le 30 juin 2018, présentée dans les états du résultat global, s'est élevée à 17 932 \$ (23 578 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017) et était composée uniquement de frais fixes. Aux 30 juin 2018 et 2017, aucun montant n'était à payer à l'égard des honoraires du comité d'examen indépendant.

# Next Edge AHL Fund

## Renseignements généraux

### **GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR**

Next Edge Capital Corp.  
1, Toronto Street, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600  
Télécopieur : 416 775-3601  
Sans frais : 1 877 860-1080

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)

### **AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS, AGENT D'ÉVALUATION ET DÉPOSITAIRE**

RBC Investor & Treasury Services  
155, Wellington Street West  
Toronto (Ontario) M5V 3H6

[www.rbcits.com](http://www.rbcits.com)

### **AUDITEURS**

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
100, Adelaide Street West, C. P. 1  
Toronto (Ontario) M5H 0B3

[www.ey.com/ca/fr](http://www.ey.com/ca/fr)

### **CONSEILLERS JURIDIQUES**

McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Brookfield Place, bureau 4400  
181, Bay Street  
Toronto (Ontario) M5J 2T3

[www.mcmillan.ca](http://www.mcmillan.ca)

### **GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS**

AHL Partners LLP  
Man AHL London  
Riverbank House  
2, Swan Lane  
London, EC4R 3AD  
Royaume-Uni

[www.ahl.com](http://www.ahl.com)

**Next Edge Capital Corp.**  
1, Toronto St., bureau 200  
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600  
Télec. : 416 775-3601

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)